Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 41 (2004)
Heft: 1600

Artikel: Elargissement de l'Europe : la Suisse condamnée au succès
Autor: Tille, Albert
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1019131

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

La Suisse condamnée au succès

La Suisse mène une politique défensive à l'égard de l'Union européenne. Pour l'heure, elle négocie sous la contrainte afin d'éviter une dégradation de sa situation.

Ce 1er mai, l'Union européenne compte donc vingt-cinq membres. Ce spectaculaire élargissement influence évidemment la Suisse située au cœur géographique de ce vaste ensemble de 450 millions d'habitants. Dans son dernier rapport sur la politique économique extérieure, le Conseil fédéral y voit une chance pour notre pays avec un gain de croissance et le recrutement facilité d'une main-d'œuvre qualifiée (cf. *DP* n° 1596). Cette évolution positive dépend cependant du succès des négociations avec Bruxelles sur l'extension de la libre circulation des personnes et une participation financière de la Suisse au fonds de cohésion en faveur des nouveaux membres. Selon l'analyse juridique et politique du Conseil fédéral, un échec entraînerait la dénonciation de tous les accords négociés depuis dix ans, avec des conséquences extrêmement dommageables pour l'économie suisse, telles que la suppression des droits de vol pour les compagnies suisses, le violent coup de frein aux exportations de fromage, en passant par l'abolition de nombreuses facilités consenties aux entreprises exportatrices. Berne est donc condamnée au succès. Un accord est heureusement à portée de main.

Mais nos difficultés ne s'arrêtent pas là. La Suisse est sous pression pour conclure l'accord sur la fiscalité de l'épargne qui lui coûtera la restitution de fortes sommes encaissées au titre de l'impôt anticipé. Elle est quasiment contrainte de s'associer aux accords de Schengen et d'accepter une nouvelle limitation du secret bancaire. En restant à l'écart de cette collaboration policière, elle serait à la merci de toutes les perturbations tracassières aux frontières et servirait de refuge potentiel aux organisations criminelles traquées par les Européens. La Suisse se doit également de participer au système de Dublin sur l'asile pour ne pas devenir la terre promise des immigrants éconduits par les pays voisins.

L'inventaire des relations avec Bruxelles montre que la Suisse mène aujourd'hui un combat essentiellement défensif. Elle négocie pour éviter que sa situation ne se péjore à l'intérieur de l'Europe. Fini le temps où Berne négociait des avantages économiques réciproques qui lui permettaient au bout de l'exercice d'apprécier le bénéfice des accords conclus. Cette nouvelle situation crée évidemment en Suisse une image négative de l'Union. Elle freine les mouvements de sympathie en direction de la construction européenne, génératrice de paix et de prospérité. Lorsque le peuple suisse finira par accepter l'adhésion, ce sera sous la contrainte et non par un choix réfléchi et souverain. *at*

Emissions de CO_2

L'aumône des pétroliers

La politique de lutte contre le réchauffement climatique illustre à la caricature la difficulté de concrétiser les intentions générales. En 1997, la Suisse, comme de nombreux pays, s'est engagée à réduire ses émissions de gaz à effet de serre. Une loi fédérale fixe une échéance à 2010 pour réduire ces émissions de 10% par rapport aux valeurs de 1990. Dans un premier temps, le Conseil fédéral avait proposé une taxe incitative sur le CO_2. Devant la résistance des milieux économiques, la loi finalement adoptée donne la priorité à l'initiative volontaire des principaux responsables - industrie, pétroliers, importateurs automobiles. La taxe ne sera introduite que si les objectifs ne sont pas atteints. Et pour affaiblir la menace, c'est le Parlement et non le Conseil fédéral qui fixera le montant de cette taxe.

Aujourd'hui il apparaît que les objectifs seront probablement atteints pour les combustibles mais non pour les carburants. Aussi il est temps de mettre en vigueur une taxe sur l'essence, comme le prévoit la loi. Les milieux du transport et de l'industrie pétrolière, qui n'ont pas tenu leurs engagements, entrent à nouveau en résistance. En lieu et place de la taxe, ils proposent de prélever volontairement un centime par litre d'essence - le «centime en faveur du climat» - qui alimenterait un fonds de 70 à 100 millions de francs destiné à financer des projets de réduction des émissions de CO_2 en Suisse et à l'étranger. Il va sans dire que ce centime n'aurait aucun impact sur la consommation de carburant. *jd*